

Commune de Métabief

AVIS D'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Protection du forage F3 du Crêt de la Chapelle

Dérivation des eaux en vue de la consommation humaine Délimitation des périmètres de protection

Une enquête d'utilité publique portant sur la délimitation des périmètres de protection autour du forage F3 du Crêt de la Chapelle et sur la dérivation des eaux souterraines pour la consommation humaine est ouverte **sur le territoire de la commune de Métabief**.

M. David DRUOT, expert foncier agréé, a été désigné par décision du président du tribunal administratif en qualité de commissaire enquêteur.

Cette enquête se déroulera **du 4 septembre 2023 à partir de 8h au 18 septembre 2023 jusqu'à 18h**.

Pendant cette période, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête à la mairie de Métabief, aux jours et heures habituels d'ouverture, sous réserve de modifications ou de dispositions particulières :

- les **lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h à 12h,**
- les **lundi et jeudi de 15h à 18h.**

Le dossier d'enquête et le présent avis d'enquête seront consultables sur le site internet des services de l'Etat dans le Doubs à l'adresse suivante : www.doubs.gouv.fr (Rubrique Publications légales/Enquêtes publiques/Enquêtes publiques au titre du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique).

Un poste informatique pour la consultation du dossier, sera également mis à disposition du public à la préfecture du Doubs (Hall d'entrée – Point numérique) du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30.

Les observations éventuelles du public pourront être formulées sur le registre ouvert à cet effet à la mairie de Métabief, ou adressées directement par écrit cette mairie (16, rue du village – 25370 Métabief) à l'attention de M. David DRUOT, commissaire enquêteur, qui les annexera aux registres d'enquête.

Elles pourront également être transmises par voie électronique **du 4 septembre 2023 à partir de 8h au 18 septembre 2023 jusqu'à 18h**, à l'adresse suivante : pref-observations-enquetes-publiques@doubs.gouv.fr (objet à rappeler obligatoirement : Captage de Métabief) ou à l'aide du formulaire en ligne dédié (site internet et rubrique précités). Elles seront consultables sur ce même site.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Métabief :

- **jeudi 7 septembre 2023 de 10h à 12h,**
- **lundi 11 septembre 2023 de 15h à 17h,**
- **lundi 18 septembre 2023 de 16h à 18h.**

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public à la mairie de Métabief ainsi qu'à la Préfecture du Doubs (Bureau de la coordination, de l'environnement et des enquêtes publiques) et sur www.doubs.gouv.fr (rubrique précitée).

Pour le Préfet,
par délégation,
Le Directeur adjoint,


François VINOT